

**Bureau du Comité Directeur**  
**Réunion du 22 décembre 2021**  
**En visioconférence**

**Président** : Pascal TRANQUILLE

**Présents** : Madame Sylvie SILVESTRE et Messieurs François CLERCQ, Roland GRAIN, Didier BARDET, Alain CRESSON, Pierre LAVALARD et Régis PATTE.

**Assiste** : Monsieur Wilfried LECLERCQ (Directeur)

**Excusé** : Monsieur Emmanuel FIRMIN.

**1. Affaires courantes :**

• **Futsal associé, par Philippe FOURE :**

Plusieurs points sont abordés, notamment les frais d'arbitrage pour la pratique.

Après différentes propositions, et sollicitation du Président de la CAS, le tarif sera de 70€ par arbitre pour la matinée ou l'après-midi.

Il est rappelé les différentes aides mises en œuvre en faveur de la pratique :

- Tous les clubs ayant une section Futsal ont bénéficié d'un kit d'une valeur de 450€, soit 7.000€ à charge du DSF
- Remboursement des frais d'engagement à la pratique Futsal associé en cas de participation à toutes les rencontres
- Un seul arbitre par plateau pour limiter les frais des clubs

Le règlement des frais d'arbitrage sera effectué directement par le DSF avec la répartition suivante :

- 10€ pour le club recevant mettant sa salle à disposition
- Le reliquat sera divisé soit en 2 ou en 3 selon le nombre de clubs prévus (que le club soit présent ou non)
- Les débits se feront directement sur le compte des clubs

La pratique débutera le 8 janvier 2022.

Les clubs ont été invités à participer à une visioconférence le 04/01/22 à 18h00 afin de diffuser les informations utiles à la pratique.

Attention, il est rappelé les mesures sanitaires à respecter dont le port du masque dès lors que l'on ne joue pas. Et Pass sanitaire obligatoire pour les plus de 12 ans.

• **Stagiaire :**

**Sollicitation pour un stage d'une étudiante en Bachelor 2 de Management du Sport :**

Afin de répondre, il est souhaité connaître les différents projets sur lesquels cette étudiante pourrait apporter son aide.

Pascal TRANQUILLE propose qu'elle accompagne Pierre dans l'organisation de la Journée des Bénévoles. Que ce soit dans la recherche de partenaires ou dans la préparation de cette manifestation.

Sylvie, Pierre et Wilfried contacteront la candidate pour connaître les prérogatives liées à la convention de stage.

- **Commission Féminisation : sollicitation de la LFHF**

Pascal précise que la Commission Féminine et la Commission de Féminisation sont deux choses différentes qui ne doivent obligatoirement pas être gérées par la même personne.

Dans le cadre de la cooptation de Charline TOURNEUR au sein du DSF afin de pallier l'arrêt de Camille MERLE, et avec son aval, celle-ci aura la charge de la féminisation dans le DSF.

Cette commission résulte d'une volonté fédérale d'augmenter le nombre de femmes au sein des instances.

Charline sera bien sûr accompagnée dans cette tâche.

- **Appels en attente :**

- En Appel Discipline, 4 dossiers sont en attente de traitement. Les différents aléas liés à la situation sanitaire ont repoussé à plusieurs reprises la réunion de préparation de ladite commission avec son nouveau Président. Cependant, il est rappelé que la Commission dispose de 4 mois pour traiter les dossiers en sa possession, avec possibilité de report selon les circonstances.

- En Appel Affaires Générales, 1 dossier en attente et un autre à venir (sur information du club). Il conviendra de traiter le plus rapidement possible ces dossiers notamment en mettant à profit la trêve hivernale.

Comme le souligne Wilfried, les dossiers d'Appels Affaires Générales étant souvent liés aux championnats, il est important de les traiter sous 3 à 4 semaines maximum afin de conserver une bonne visibilité des classements et de ne pas les fausser avec des décisions éventuelles tardives. L'un des dossiers à venir devra obligatoirement être traité courant janvier 2022. Ces informations seront relayées auprès du Président de la commission.

- **Goodies DSF :**

Il est précisé que toutes les idées sont bonnes à prendre et à transmettre au plus vite afin de préparer un prévisionnel 2022/2023 au plus juste.

Une relance sera faite aux commissions pour connaître leurs besoins pour la saison prochaine. Sans réponse des présidents de Commission, aucune commande ne sera réalisée durant la saison.

Il est rappelé qu'une commande de 15.000€ de dotation NIKE est toujours en attente avec une livraison prévue début janvier 2022.

Une nouvelle dotation NIKE d'une valeur de 7.500€ sera également à réaliser courant février 2022. Il est proposé de commander des polos de couleurs différentes afin de différencier les membres de commission, des personnalités ou licenciés récompensés.

- **Mail de la Mairie d'Harbonnières :**

La mairesse demande une aide de la part du DSF pour la création d'un nouveau club au sein du village.

Comme précisé dans un échange de mail, dès lors que le club précédent aura réglé son solde auprès de la LFHF et du DSF, le District viendra en aide au nouveau club de façon matérielle (ballons et maillots).

Sachant que si la dette de l'US HARBONNIERES n'est pas épongée, le Comité Directeur émettra un avis défavorable à la création d'un nouveau club.

## **2. Point sur le DSF à mi-saison :**

- **Championnats Jeunes et Seniors, par Philippe FOURE :**

Philippe a transmis aux différents responsables de commission une proposition de nouveau calendrier pour le reste de la saison et attend les commentaires de ses collègues afin de valider et diffuser aux clubs.

Il est souhaité que ce nouveau calendrier puisse être transmis aux clubs avant les vacances afin que ces derniers puissent se préparer au mieux à la reprise.

- Il y a 1 journée de retard en championnat Seniors et Vétérans
- 2 à 3 journées de championnat en retard en jeunes (selon les catégories)
- 1 journée en féminines à 7 de retard

Dans ce nouveau calendrier les points évoqués sont :

- Report de la fin de saison au 22 mai 2022 en Seniors
- Report de la fin de saison en juin pour les Jeunes (U13 à U19)

Il y aura encore une possibilité de repousser d'une à deux semaines en cas d'extrême nécessité.

Après diverses discussions, il est avancé le choix pour les Secteurs, et pour les coupes de la Somme Seniors de reporter les rencontres non jouées, ou de fixer un tour de coupes Jeunes au 19 et 20 février 2022, soit une semaine seulement avant la reprise annoncée. Il n'y aura pas de rencontre autorisée avant.

Il est rappelé que l'AG de la LFHF se déroulera le 04/06/22 et l'AG Fédérale le 18/06/22.

- **Arbitres, par Pascal TRANQUILLE :**

La CAS vient de former 20 candidats arbitres pour le DSF, un seul échec et 19 reçus à l'examen final. 2 jeunes filles ont également suivi une formation Ligue ainsi qu'un candidat extérieur, soit 22 arbitres en plus, dont beaucoup de jeunes, ce qui représente une augmentation de 10% des effectifs.

Ces jeunes sont à fidéliser bien évidemment.

Car comme le rappelle Pascal, le DSF a perdu 100 arbitres en 5 ans, ce qui représente quasiment 40% de notre effectif actuel.

La fidélisation est donc devenue essentielle.

Ces nouveaux arbitres seront suivis par un tuteur.

C'est une promotion intéressante, mais aujourd'hui un autre travail commence.

## **3. Point sur les finances**

Les comptes arrêtés à fin décembre suivent le prévisionnel avancé en Assemblée Générale. Cependant, ce sera une saison particulière et plus compliquée que les précédentes étant donné que les clubs sont encore pour la plupart avec un solde positif sur leur compte District (grâce aux différentes aides et remboursements du DSF, de la LFHF et de la FFF ces deux dernières années).

La question des remboursements des frais kilométriques des bénévoles est posée.

Pierre LAVALARD, Trésorier Général du DSF, précise que le prochain virement sera effectué ce 23/12/21.

Il est possible de mensualiser ces virements à condition que chacun transmette ses frais pour le 25 de chaque mois au plus tard.

#### **4. Parole aux membres**

- **Sylvie SILVESTRE, Secrétaire Générale :**

Souhaite de bonnes fêtes à tous en espérant de nouveau de se retrouver en présentiel.

- **Didier BARDET, Président Délégué :**

Rien de particulier.

Il précise avoir reçu les liens et codes pour accéder à F2000, mais demande à être formé à ce logiciel. Car c'est nouveau, et il n'a pas la maîtrise de l'outil.

- **Pierre LAVALARD, Trésorier Général :**

Il rappelle que l'éventail des sanctions prises par la Commission de Discipline depuis le début de saison a été diffusé dans le Journal du DSF sous forme de tableau anonyme bien sûr.

Il souhaiterait une diffusion plus large avec un article sur le Courrier Picard afin de marquer les esprits.

- **François CLERCQ, Trésorier Général Adjoint :**

Il précise que beaucoup de clubs (en D1 et D2 Seniors) ont fait l'effort de mettre leur éducateur en formation afin d'être à jour vis-à-vis du Statut des Educateurs pour la saison 2022/2023.

Cependant, il reste encore quelques récalcitrants qui seront relancés. Car dans l'état plusieurs clubs seraient en infraction en cas d'application dudit statut cette saison.

Concernant la technique, toutes les actions techniques programmées ont été réalisées (formations et détectations).

Pour l'AEF80 (Amicale des Educateurs de la Somme), le changement de banque est réalisé auprès du CRCA.

- **Alain CRESSON, Responsable Secteur Vimeu :**

Il tient à préciser que les jouets du Secteur Vimeu ont également été transmis au DSF pour la remise au Secours Populaire, car le secteur a été oublié dans le journal.

Concernant la Commission Recrutement et Fidélisation de l'Arbitrage (CRFA), il est ravi de l'arrivée de 22 nouveaux arbitres au sein du DSF.

Une nouvelle FIA en mars pourrait encore augmenter ce nombre afin de débiter 2022/2023 avec plus de sérénité.

Il explique avoir beaucoup de relation et d'échanges avec la LFHF quant aux sollicitations de candidats arbitres auprès de la LFHF. La Ligue redirige les arbitres vers les responsables des CRFA afin qu'il transmette les bonnes informations, dates, lieux et modalités d'inscription notamment.

Maintenant, effectivement, un gros travail sur la fidélisation est à entreprendre.

- **Régis PATTE, Responsable Secteur Ponthieu :**

Il avance une crainte sur la réalisation des Plateaux durant la trêve hivernale.

En effet, les maires s'interrogent sur le bien fondé de maintenir ou non les créneaux de gymnase accordés. Aujourd'hui la crainte du COVID et de cluster interrogent beaucoup d'édiles.

- **Philippe FOURE, Vice-Président :**

Rien de particulier dans le secteur Amiénois.

Il met en avant deux clubs qui multiplient les dossiers disciplinaires.

Un accompagnement est peut-être à envisager selon la volonté de ces deux clubs.

- **Roland GRAIN, Responsable Secteur Santerre :**

Les plateaux de Noël ont été un fiasco de part l'annulation de ces derniers, trop peu de clubs ont joué le jeu. Peu de jouets récoltés et de chocolats distribués.

- **Wilfried LECLERCQ, Directeur :**

Il précise aux membres qu'un RDV est prévu ce 23/12/21 à 9h00 au siège du DSF avec le Cabinet DE SIEMENCOURT pour une estimation des bâtiments du DSF.

Un lave-linge ainsi qu'un sèche-linge sont en cours de commande. Un devis est attendu.

- **Pascal TRANQUILLE, Président :**

Une mise à jour de la Charte du Fair-Play a été réalisée avec Philippe ainsi que deux nouveaux membres de la Commission que sont Franck LECOMTE et Thibaut DACHEUX.

Une remise intermédiaire est prévue avec, pour le moment, une vingtaine de club à récompenser.

Il demande à Pierre de solliciter le CRCA pour l'obtention de ballons et à Wilfried de vérifier le stock de jeu de maillots du DSF.

Il rappelle aux membres qu'il reste disponible si sa présence est souhaitée lors de réunion de secteur.

Le Comité Directeur prévu le 8 janvier 2022 à l'ASC est reporté en raison du COVID. Mais l'idée de la réunion suivie d'un match de l'AMIENS SC est toujours d'actualité.

Le partenariat avec l'ASC se développe. Après les 2.000 places offertes pour assister au match entre l'AMIENS SC et le TFC, l'AMIENS SC va de nouveau transmettre des places aux clubs du DSF. Ces derniers devront juste en faire écho large sur leur site, face book, et autres réseaux, avec des photos. Le club qui aura le plus de vue sera récompensé à l'issue de la saison.

Il informe qu'une prochaine grosse réunion est à venir avec le Schéma Départemental du DAP. Déjà préparé par Angélique et ses divers groupes de travail, nous devons finaliser nos contrats d'objectifs au travers de tous les projets avancés lors des différentes réunions mises en place par Angélique.

Pascal clos ensuite la réunion en souhaitant à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et en remerciant les membres de leur implication conséquente pour le football départemental.

J'ai le sentiment que nos clubs s'y retrouvent, et c'est là le plus important.

Je fais le vœu de nous revoir en direct au plus vite, prenez soin de vous et de vos proches.

***Prochaine réunion à définir.***

**Le Président :** Pascal TRANQUILLE

**La Secrétaire Générale :** Sylvie SILVESTRE